

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



◀ 29 avril.

Pour la première fois, une équipe féminine de l'USM Saran Foot au Stade d'honneur Jacques-Mazuca. Pour cette occasion, les U18F qui jouent en Régionale 2, ont fait le spectacle en remportant la rencontre 3-0 face au Football Club Drouais.



◀ 3 mai.

Azalé, le clown tendre et fragile, a donné un spectacle « Hors les murs » devant le centre Jacques Brel, au Chêne Maillard, pour émouvoir et faire rire, les petits et grands enfants.



8 mai. ▲

La cérémonie commémorant le 78^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie s'est déroulée devant le monument aux morts des Aydes, puis, devant celui du Bourg.

12 mai. ▶

L'orchestre MAJ ainsi que les ateliers Jazz de l'EMMD, accompagnés pour l'occasion des ateliers de la MJC d'Olivet ont partagé une musique pop, énergique et ouverte à l'improvisation, lors de leur concert au Théâtre municipal.



◀ 13 mai.

Place aux Jeux ! Lors d'un après-midi récréatif et ludique, les familles ont pu découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer dans le cadre verdoyant du parc du Château.



▶ 16 et 17 mai. ▶

À l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, la municipalité de Saran a proposé une programmation riche pour réaffirmer son soutien à la lutte contre toutes les discriminations : ciné-débat, stands du GAGL45 et du planning familial, levée du drapeau arc-en-ciel et exposition sur la place de la Liberté.



**6 mai.**

À l'occasion de la Saint-Jean-Porte-Latine, fête traditionnelle des professionnels du livre, une cloche en bronze d'une dizaine de kilos a été fondue afin de commémorer 600 années de typographie au plomb. C'est l'association J.F.B.A. (Jehan fondeurs de Beauce et d'ailleurs), partenaire de Format Typographique, qui s'est chargée de la fabrication de la cloche baptisée « Typographie, 1423-2023 ».

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Retour sur... | <i>p.2</i> |
| Édito | <i>p.3</i> |
| Actus | <i>p.4</i> |
| Actus Jeunesse | <i>p.8</i> |
| Action Jeunesse | <i>p.10</i> |
| Restauration municipale | <i>p.11</i> |
| Ici... | <i>p.12</i> |
| ...Et là | <i>p.13</i> |
| Regards | <i>p.14</i> |
| En terrasse | <i>p.18</i> |
| On en parle | <i>p.20</i> |
| Actu éco | <i>p.22</i> |
| Association | <i>p.23</i> |
| Vie Visage | <i>p.24</i> |
| Espace public | <i>p.26</i> |
| Dans le rétro | <i>p.27</i> |

 **RETROUVEZ-NOUS SUR :**
www.saran.fr

Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024

**Maryvonne Hautin**

Maire de Saran

La poubelle qui déborde

Lorsqu'on évoque les déchets, on pense au jour de ramassage et à la taille de sa poubelle. On pense aussi aux déchets jetés dans la rue par des gens peu scrupuleux et qui nuisent à l'image de notre ville. On pense également à ceux qui ont un comportement qui dépasse l'entendement, en abandonnant des tonnes de déchets dans nos champs, dans nos bois, ou dans nos zones naturelles. De la plus petite incivilité, jusqu'au délit le plus grave, il est très difficile d'identifier et poursuivre ces contrevenants.

Pourtant, depuis des dizaines d'années, de nombreux services supplémentaires ont été proposés : rénovation de la déchetterie, fourniture de composteurs, ramassage des déchets verts pour les seniors, création d'une végé'tri... Mais malheureusement, cela s'est également accompagné de l'arrêt de certains services pourtant nécessaires, comme la collecte du verre en porte à porte, et la fin de la collecte gratuite des encombrants. Ceci n'aide pas à limiter les dépôts sauvages.

Aujourd'hui, alors que le tri des déchets s'est fortement amélioré, nous obligeant à remettre en question notre façon de jeter dans nos poubelles, on s'aperçoit que la poubelle « jaune » est surchargée d'emballages de toutes sortes. Cela montre qu'il ne faut oublier que les responsables de l'augmentation de nos déchets sont aussi ceux qui produisent le suremballage lors de nos achats : cartons, films plastiques, paquets dans des paquets... Tout ceci est-il bien nécessaire ? Gérer le recyclage ou le traitement de tous ces déchets à un coût pour la collectivité. Comme on le dit souvent : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Mais ces déchets, ils sont là aujourd'hui et il faut bien les traiter : soit les valoriser, les recycler, ou en dernier recours, les incinérer. En accueillant sur son territoire l'UTOM, dont personne ne voulait, Saran a répondu à l'intérêt général. C'est un équipement utile à toute la région et qui se veut de plus en plus vertueux. En effet, la métropole a le projet de réutiliser la chaleur produite par l'incinérateur pour créer un réseau de chauffage urbain à destination des entreprises de Pôle 45. Ce projet, nous l'avons plusieurs fois proposé, notamment la dernière fois lors de la construction de la prison. Voir aujourd'hui ressortir cette idée que nous avons depuis 30 ans est donc une bonne chose et sera utile pour l'environnement.

Maryvonne Hautin

REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**
Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldé)
et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016• **Dépôt légal :** Juin 2023

• Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

UNE NOUVELLE CARTE POUR SE DÉPLACER À VÉLO DANS LA MÉTROPOLE

C'est un outil indispensable pour se déplacer à vélo !

La toute nouvelle carte du réseau cyclable de la métropole orléanaise est **disponible gratuitement** dans de nombreux lieux d'accueil du public sur le territoire (mairies des communes, Office du tourisme, vélocistes, agence TAO, CRIJ, dans les campings) ou sur : www.oreans-metropole.fr/carte-velo



CENTRE NAUTIQUE

Pour les beaux jours, le centre nautique ouvre ses portes

- **LES MERCREDIS 07/06, 14/06 et 21/06** : de 14h45 à 19h00.
- **MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS** : de 11h30 à 13h45
- **MERCREDIS** : de 11h30 à 13h45 et de 14h45 à 19h00
- **FERMÉ LES LUNDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES**

Les horaires d'été (à partir du 03/07) seront communiqués prochainement.

ATTENTION : Afin de procéder à l'entretien technique, le centre nautique sera fermé du 26 juin au 2 juillet inclus.



LE RETOUR !

Avec l'arrivée des beaux jours, la Ville propose de nouveau son programme estival « Sortez c'est l'été ».

Des animations, spectacles, activités... pour permettre à tout un chacun de s'évader, se trouver, se divertir, se mettre au vert, explorer, à quelques pas de chez soi.

Programme à découvrir à partir du 17 juin dans vos boîtes aux lettres ou sur www.saran.fr



LE HAND SARANAIS AU SOMMET

La montée de l'équipe professionnelle du Saran Loiret Handball en Starligue n'aura échappé à personne. Un grand bravo aux joueurs qui font monter pour la 3^e fois de son histoire le club au plus haut niveau national.

Mais il ne faut pas écarter les excellents résultats de l'équipe 2 qui accède elle-aussi au niveau supérieur en rejoignant la Nationale 1, tout comme ceux de l'équipe 3 qui monte en régionale 2. Le handball saranais, à l'image des Septors, ce sont aussi les équipes jeunes. Félicitations à eux et à tous les bénévoles, entraîneurs et dirigeants qui font tourner nos associations.





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Comme tous les ans, la ville de Saran organise le traditionnel concours des maisons fleuries qui récompense les habitants participant à l'embellissement de leur commune à travers leur propre jardin.

Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, veuillez remplir le formulaire d'inscription avant le 15 juin 2023.

**Avec le QR code ci-contre :
Ou rendez-vous sur saran.fr ou téléphonez au 02 38 80 34 61**



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ



Derniers jours pour s'inscrire

Vous êtes majeur cette année, la municipalité de Saran a le plaisir de vous inviter à participer à un moment convivial en présence des élus saranais. Venez relever le défi en participant à un jeu sur smartphone suivi d'un Escape Game et d'une visite de la mairie.

VENDREDI 16 JUN À 18H30
Inscriptions avant le 1^{er} juin

*Je m'inscris
en ligne →*



OU PAR MAIL
à cabinet.maire@ville-saran.fr



PARLONS MOBILITÉ



Afin de **favoriser l'usage des mobilités douces**, Orléans Métropole recense actuellement les besoins et les attentes des habitants du territoire en matière de mobilité.

Un questionnaire en ligne est à disposition des métropolitains afin de recueillir leur avis sur leur manière de se déplacer et sur les services mis en place par Orléans Métropole.



EXPOSITION

LES ATELIERS DE LA MLC

Lumières et reflets

Invitée d'honneur : Léa Pastelliste

Léa est une artiste-peintre, art-thérapeute, spécialisée dans le Pastel. Elle aime se définir comme illusionniste « Je ne peinds pas la lumière mais son interprétation ». Au-delà de l'art du Pastel, elle recherche toujours à travailler avec les émotions et donc avec les gens. Léa donne des cours de pastels à la MLC tous les mois.

Lors de cette exposition, Léa sera **entourée des artistes de la MLC** (adultes et enfants). Ils vous dévoileront les œuvres **réalisées sur le thème « Lumières et Reflets »**. De nombreuses techniques et sensibilités seront représentées : dessin, aquarelle, acrylique, huile, encres, sculpture, porcelaine, patchwork, etc.



DU VENDREDI 9

AU DIMANCHE 18 JUIN

Galerie du château de l'Étang

Du mardi au vendredi de 14h à 17h30

samedi et dimanche de 14h30 à 18h30

(en présence des artistes)

Tout public - Entrée libre

Fermé le lundi

GALAS DE DANSE



Les élèves et professeurs du département danse de l'EMMD sont heureux de vous présenter leurs galas de danse. Les élèves ont travaillé sur le thème de l'Histoire sur deux spectacles différents.

Drôle d'époque

Nous vivons dans un drôle de monde où le téléphone portable et les écrans ont presque pris la place des humains : un monde fait de blanc et de noir, de sombre et de lumière, de solitude, de harcèlement, mais aussi de rêves, de joies, de folies, d'entraide, d'amour, de respiration et de liberté. Les élèves et professeurs des classes de fin de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles vous invitent à traverser leur vision du monde d'aujourd'hui.

**Vendredi 30 juin
et samedi 1^{er} juillet
à 20h30**

**Halle des Sports
Jacques-Mazucca**

Tout public - Durée : 1h30



La danse à travers l'Histoire

C'est à travers l'histoire que les élèves danseurs des classes d'initiations et de 1^{er} cycle de l'EMMD vous feront voyager cette année : De la préhistoire à l'Afrique, en passant par l'Égypte, à travers les périodes baroque, romantique, classique, puis les temps modernes avec l'arrivée de la danse contemporaine et des comédies musicales. Venez découvrir leur fresque dansée...

**Samedi 1^{er} juillet
à 15h30**

**Halle des sports
Jacques-Mazucca**

Tout public - Durée : 1h15

Gratuit

Réservation sur la Billetterie
en ligne www.saran.fr



LES CONCERTS DE FIN D'ANNÉE DE L'EMMD



Une semaine riche en spectacles et en musique du 13 au 16 juin. L'église de Saran et la Salle des fêtes accueillent, de belles soirées de spectacles et de musiques interprétées par les élèves de l'École Municipale de Musique.

CONCERT DROIT AU CHŒUR



DROIT AU CHŒUR

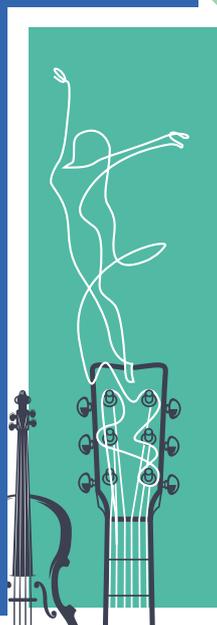
La classe de chant et les ensembles vocaux de l'EMMD : féminin, masculin et « lycée », vous emmèneront dans une exploration **de divers répertoires vocaux du XIX^e au XXI^e siècle** : musique contemporaine, chanson, pop, musique sacrée. Un répertoire varié à découvrir...

Mardi 13 juin à 19h
Église de Saran
Tout public - Durée : 1h30
Entrée libre

LE GRAND BAL

Elèves de l'EMMD : Classes de Formation Musicale, guitare classique, piano, violoncelle et Orchestre à cordes. Laissez-vous guider par Marie Breillat, Laure Borettaz et Violette Bermejo, qui vous initieront aux différents pas de danse... **sur des musiques folk et de la Renaissance** interprétées en direct par les élèves de l'EMMD

Vendredi 16 juin à 18h30
Salle des Fêtes
Tout public - Durée : 2h - Gratuit
Réservation sur la Billetterie en ligne
www.saran.fr



SE PRÉPARER À LA CANICULE

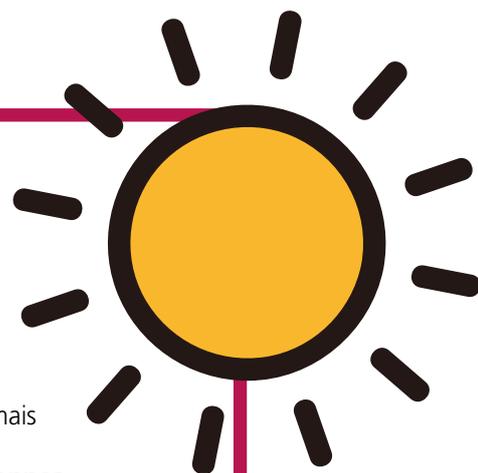


Du **1^{er} juin au 15 septembre**, la municipalité organise une veille sanitaire et sociale dans le cadre du Plan canicule. Cette **action de prévention est menée à l'attention des personnes vulnérables**, donc plus spécialement exposées en cas de fortes chaleurs. La fiche d'inscription au registre des bénéficiaires du plan d'alerte, jointe à ce magazine, est destinée à être remplie par les personnes concernées, mais aussi par leur entourage.

Il est destiné **aux personnes âgées de 65 ans et plus ou aux personnes en situation de handicap, isolées et/ou en situation de fragilité**. La direction de l'Action sociale est mobilisée, dès l'alerte d'orange déclenchée par le Préfet et s'engage à vous contacter 1 fois par jour afin de s'assurer de votre bien-être (11h30 – 13 h).

**VOIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION
DISTRIBUÉ AVEC LE MAGAZINE.**

**Contact : Direction de l'Action Sociale :
02 38 80 34 20**





Encore quelques semaines pour s'informer, s'inspirer et organiser ses vacances. En effet, dès le 10 juillet, enfants, jeunes, jeunes adultes vont pouvoir choisir leurs loisirs d'été pour se détendre, changer d'air et apprendre tout en s'amusant. Quelles que soient ses envies, chacun-e pourra s'adonner à des activités de plein air, sportives, culturelles, techniques, artistiques mais aussi découvrir d'autres horizons avec les mini-camps, les veillées, les sorties, les nuits au centre... Des vacances enrichissantes et divertissantes à la clé.

Alors, pour des vacances se-reines, pensez aux inscriptions et aux réservations !

ET SI ON PARLAIT DES VACANCES D'ÉTÉ !

LES CENTRES DE LOISIRS MARCEL-PAGNOL (3/8 ANS) ET LA BASE DE LA CAILLERETTE (9/14 ANS)

Tout l'été : des sorties à thèmes, des veillées, des nuits au centre, des mini-camps, des piscines, des pique-niques...

Du 10 juillet au 4 août (fermeture le 14 juillet)

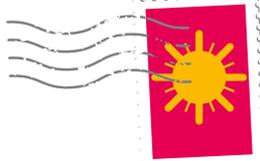
- **Marcel Pagnol maternel** : les contes d'hier à aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs (contes revisités, flânerie, héros fantastiques...);
- **Marcel Pagnol élémentaire** : à la découverte de la France, entre terre et mer, campagne, villes et villages;
- **Base de la Caillerette** : nature et environnement, la structure se met au vert (ambiance champêtre et vie à la campagne);

> Réservations obligatoires jusqu'au 17 juin

Du 7 au 31 août (fermeture les 14-15 août et le 1^{er} septembre)

- **Marcel Pagnol maternel** : les aventures autour des contes se poursuivent !
- **Marcel Pagnol élémentaire** : les vacances à la campagne, sur un air d'autrefois ! (course d'orientation, vie à la ferme...);
- **Base de la Caillerette** : nature, environnement, écologie, recyclerie

> Réservations obligatoires jusqu'au 15 juillet



Sans oublier
LA FÊTE DE FIN D'ÉTÉ
le mercredi 30 août au **Domaine du Clos Vert** dès 18h30.

LES RELAIS DE QUARTIER (11/17 ANS)

Du 10 au 13 juillet : Club ados du bourg

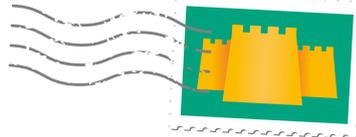
Du 17 juillet au 4 août : Club ados du Vilpot (Chêne Maillard et Bourg fermés)

Du 7 août au 1^{er} septembre : Club ados du Chêne Maillard uniquement (Vilpot et Bourg fermés)

→ 10h/12h (sur inscription) et 13h30/18h30 (accueil libre et activités menées).

- Accueils libres, conviviaux et de proximité aux jeunes avec chaque semaine :
- des ateliers/projets sur inscription (le matin);
 - un accueil libre l'après-midi;
 - des animations de proximité sur différents quartiers de la ville de 18h à 20h;
 - 1 sortie, 1 grand jeu et 1 soirée/semaine (min.);
 - des séjours et mini-camps durant les 2 mois d'été.

- Adhésion Jeunesse obligatoire (10 €)
- accessible dans les clubs ou au PIJ



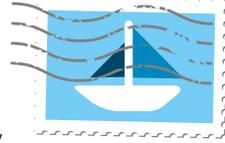
PIJ - POINT INFORMATION JEUNESSE

OUVERT AUX HORAIRES HABITUELS

(pas de permanence le samedi matin), pour vous accueillir, vous informer, vous accompagner dans vos démarches (formation, études, emplois, vie quotidienne...) et assurer au mieux sa rentrée scolaire.

SEA (SPORT ÉTÉ ANIMATION) (11/16 ANS)

Des **vacances sportives** dans la bonne humeur au cœur de la ville (**plaine extérieure de la piscine de Saran**) aux couleurs des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (aventure, escalade, accrobranche, golf, VTT, baignade, athlétisme etc. - **venir impérativement en tenue de sport**).



Du 10 juillet au 4 août (fermeture le 14 juillet) - période 1

> Réservations jusqu'au 17 juin

Du 7 au 31 août (fermeture les 14-15 août et le 1^{er} septembre) - période 2

> Réservations jusqu'au 15 juillet

Accueil de 10h à 12h et de 14h à 17h. Un accueil est organisé dès 8h30 et possibilité d'apporter son pique-nique le midi (en glacière - uniquement des repas froids).

• **Inscription et réservations obligatoires en Mairie. Facturation selon le Quotient Familial.**

AIDES AUX SÉJOURS DE VACANCES ORGANISÉS (4-17 ANS RÉVOLUS)

En parallèle des prestations éducatives municipales et dans le cadre de sa politique sociale envers les familles, la ville propose **une aide financière pour inscrire ses enfants auprès d'organismes de séjours vacances organisés** (séjours, camps, colonies de vacances, camps d'adolescents, séjours linguistiques ou séjours organisés dans le cadre d'échanges internationaux).

La participation de la ville est **définie selon le quotient familial** et est **calculée sur le montant du séjour** restant à la charge des familles.

Informations : secrétariat de la Direction Éducation et loisirs - 02 38 80 34 18

AIDES AUX VACANCES D'ÉTÉ

Le CCAS de la Ville de Saran renouvelle l'action « aides aux vacances d'été » afin **de permettre aux enfants saranais de pratiquer des activités ou de participer à des séjours proposés par la Ville pendant la période estivale.**

Ces prestations concernent :

- l'attribution d'entrées au centre nautique de Saran ;
- La participation financière (1 € par jour et par enfant à régler par la famille) pour la fréquentation des structures municipales (pour une durée de 20 jours maximum) :
 - Centres de loisirs (Marcel-Pagnol, Base de la Caillerette) ;
 - Mini-camps organisés par la Ville ;
 - SEA (Sports Ete Animations) ;

> Ont droit à cette aide, toutes familles avec enfant de moins de 18 ans et bénéficiaires de la C.S.S. (Complémentaire Santé Solidaire).

Se présenter à la Direction de l'Action Sociale avant toute inscription avant le :

- 17 juin 2023 pour les vacances du mois de juillet 2023
- 15 juillet 2023 pour les vacances du mois d'août 2023.

Toutes absences injustifiées et facturées resteront à la charge de la famille.

Informations :
Direction de l'Action Sociale – 02 38 80 34 20

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le lundi 4 septembre 2023

Centres de loisirs (mercredi et vacances), restauration, accueil périscolaire :



- **Réservations OBLIGATOIRES (aux dates limites fixées) dès le 19 juin 2023 (sous condition d'avoir bien effectué l'inscription administrative préalable auprès de la mairie).**

ATTENTION : en référence au règlement unique concernant les prestations municipales, **tout enfant ne pourra être accueilli sans réservations.** Toute présence sans réservation fera l'objet d'une majoration tarifaire de 50 %.

Réservation sur son espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique). Pour tout savoir sur les échéances et les programmes, consulter les « pages activités » dans votre espace famille.

En route vers les 1001 délices !

Samedi 24 juin, la fête du quartier, placée sur le thème « Bien manger, bien vivre », vous invite à démarrer l'été dans la joie et la convivialité.

Rien de mieux pour commencer l'été en beauté qu'une fête familiale et populaire. L'édition 2023 de la Fête du Vilpot a mis les petits plats dans les grands afin de proposer une multitude d'animations, pour la plus grande satisfaction du public. Le thème du jour tourne autour de **la qualité des aliments et de l'équilibre alimentaire**. Du bien et du mieux manger. « Il s'agit de sensibiliser le public, jeune et adulte, aux bienfaits sur la santé d'une alimentation saine. Dans un contexte d'inflation alimentaire, de donner des conseils, de valoriser les vertus du bio, des circuits courts, de l'environnement... », explique Bruno Soutadé,

responsable du service municipal de l'enfance et de la jeunesse. Ce sont là des valeurs qui font partie des orientations politiques de la Ville et sont inscrites dans le Projet éducatif global (PEG). Pour la fête, les enfants ont, en lien avec les serres municipales, **planté une quinzaine de variétés de plantes potagères et aromatiques** (tomates cerises, menthe poivrée, géranium, laitues...) dans des pots customisés. Ils seront mis en vente au profit de la section saranaise du Secours populaire (qui par ailleurs recevra l'ensemble de la recette du jour). Cette fête du goût, verra aussi **des animations culinaires** comme la confection et la dégustation de sorbets maison...

Des animations pour tous les goûts

Dès 14h, l'atelier maquillage et les stands seront à la disposition du public : kermesse, structures gonflables (taureau mécanique, basket interactif, l'Océan), piscine à boules, jeux géants de bois, parcours de motricité, initiation au Qi gong (gymnastique énergétique de bien être)... pour le plaisir des petits et

des grands. Vous saurez tout sur les aliments grâce au camion info du CRIJ et au stand du PIJ (Point info jeunesse). Ce dernier présentera l'exposition « Tous à table : la santé au menu » ainsi qu'un jeu de défis famille ou un autre jeu visuel sur les fruits et légumes. **18h30 : ce sera l'heure des traditionnels challenges sportifs**. Comme de coutume **la fête se conclura par un repas partagé** (façon subway, sandwichs personnalisables) **et un spectacle** : show de break dance. Cette fête du Vilpot est organisée par les structures municipales de la jeunesse, avec l'appui de l'association Paroles d'habitants... Elle bénéficie du soutien des jeunes et de parents. « Le thème est très porteur, conclut Sandrine Musset, coordinatrice de l'évènement. C'est une fête très attendue par tous. Un grand moment de convivialité qui fédère le quartier et bien au-delà ». Les organisateurs ont confectionné un beau programme qui d'ores et déjà met l'eau à la bouche.

● **Clément Jacquet**



Restauration municipale Juin

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

NOUVEAU : Plat alternatif végétarien

LUNDI 29 MAI PENTECÔTE

MARDI 30 MAI Menu végétarien

Salade vinaigrette
Lasagnes végétarienne
Croc'lait bio
Compote Bio
Pain bio

MERCREDI 31 MAI

Salade piémontaise
Bœuf mode
Semoule bio pois chiches bio
Carotte bio
Fromage à la coupe
Fruit de saison
Pain bio

REPAS FROID JEUDI 1^{ER} JUIN

Tomates olivettes
Pan bagnat au thon
Pan bagnat au fromage
Chips
Yaourt à boire fraise bio
Pain burger du boulanger

VENDREDI 2 JUIN

Salade de riz bio crudités
Haut de cuisse de poulet à la basquaise
Quenelles nature
Haricots beurre
Cantal
Fruit de saison
Pain bio

LUNDI 5 JUIN

Carottes rappées bio
Émincé de bœuf bio à la moutarde
Gratin de chou fleur
Purée de pommes de terre bio
Fromage blanc bio aux fruits
Pain bio

MARDI 6 JUIN

Menu végétarien

Taboulé bio
Œufs durs
Épinards bio béchamel
Yaourt nature bio
Fruit de saison
Pain bio

MERCREDI 7 JUIN

Courgettes bio vinaigrette
Dos de cabillaud crème curry
Galette de légumes
Coquillettes bio
Crème à la vanille bio
Pain bio

REPAS FROID

JEUDI 8 JUIN

Concombre bio
Rillettes de porc, cornichons
Garniture œuf
Babybel bio
Compote à boire
Pain bio

VENDREDI 9 JUIN

Menu végétarien

Salade fraîche
Chili végétarien
Riz bio
Emmental à la coupe
Smoothie fruit exotique
Pain de campagne

LUNDI 12 JUIN

Betteraves bio
Dés de colin sauce crème
Aiguillettes de blé
Purée de courgettes
Comté
Fruit de saison
Pain aux céréales

MARDI 13 JUIN

Pommes de terre crudités

Rôti de bœuf bio
Bouchée au fromage
Haricots verts
Port Salut
Fruit de saison
Pain bio

MERCREDI 14 JUIN

Melon
Sauté de porc bio caramel
Curry de lentilles
Brocolis bio
Chanteneige bio
Pâtisserie
Pain bio

JEUDI 15 JUIN

Menu végétarien

Salade verte
Fajitas végétarienne
Crème dessert bio au chocolat
Pain bio

VENDREDI 16 JUIN

Salade de pépinette bio
Émincé de dinde mariné
Omelette
Printanière de légumes bio
Saint nectaire laitier
Fruit de saison
Pain bio

LUNDI 19 JUIN

Macédoine bio
Parmentier de poisson
Bouchée au fromage
Purée de pomme de terre bio
Petits suisse aromatisés bio
Pain bio

MARDI 20 JUIN

Menu végétarien

Pastèque
Curry de pois chiches bio
Boullgour bio
Gouda bio
Glace
Pain maïs

MERCREDI 21 JUIN

Menu végétarien

Salade de lentilles
Polenta bio au fromage
Ratatouille
Fromage bio
Fruit de saison

JEUDI 22 JUIN

Tomates vinaigrette
Hotdog à la saucisse de Strasbourg
Saucisse végétale
Gruyère
Compote bio
Pain bio

VENDREDI 23 JUIN

Piémontaise
Rôti de veau
Purée de pois cassés
Carottes bio
Fromage blanc bio
Fruit de saison
Pain bio

DÉCHETS MÉNAGERS

N'EN JETEZ PLUS !

Année après année, chaque Saranais ou habitant de la Métropole produit en moyenne plus de 500 kilos de déchets ménagers.

Des déchets soit incinérés à l'Utom, soit traités en déchetterie et végé'tri, soit trop souvent encore... jetés négligemment sur l'espace public.

Le 1^{er} janvier prochain, la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) va rebattre les cartes. Le tri et le compostage des déchets organiques (ou bio-déchets) seront obligatoires pour tous les particuliers. Dans la même logique, Orléans Métropole va poursuivre son plan de réduction des déchets, avec pour ambition une baisse de 20 % du tonnage de déchets à horizon 2027. Un contexte et des perspectives qui ne peuvent que nous inciter à adopter ou développer dès à présent des gestes éco-citoyens, dans l'intérêt de tous.



● QUELS DÉCHETS, DANS QUELLES POUBELLES ?

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS :

- Tous les emballages (carton, plastique, métal) et papiers, sans exception, doivent être déposés dans le bac jaune.
- Les déchets ménagers, dans des sacs bien fermés, vont dans le bac vert.
- Le verre doit être déposé dans les colonnes de recyclage extérieures.
- Les textiles, chaussures, maroquinerie, usés ou en bon état doivent être déposés dans les bornes textiles extérieures.
- Les déchets compostables : Si vous ne compostez pas, jetez-les avec les déchets ménagers.
- Les autres déchets sont à déposer en déchetterie ou végé'tri.



● + d'infos sur le tri des déchets

● AU REVOIR LES ENCOMBRANTS

Depuis décembre 2022, Orléans Métropole a remplacé la traditionnelle collecte des « encombrants » en porte-à-porte par **une collecte des objets volumineux à la demande**, et payante (20 euros forfaitaires).

Ce nouveau service de collecte à domicile et sur rendez-vous est **limitée à trois objets volumineux** (un réfrigérateur, une armoire, un lave-linge, un canapé...).

Chaque usager peut y faire appel dans la limite d'une seule fois par an.



● MA POUBELLE EST TROP PETITE !

Vous êtes un particulier et vous souhaitez **obtenir une nouvelle poubelle ou un bac de plus grande capacité** ? Les bacs sont mis à disposition gratuitement par Orléans Métropole aux habitants des 22 communes. Pour effectuer votre demande, il suffit de répondre à un formulaire en ligne sur le site d'Orléans Métropole.



● RAMASSAGE DES POUBELLES : RIEN NE CHANGE À SARAN

À compter du 12 juin, Orléans Métropole va procéder à l'ajustement des tournées de ramassage des poubelles (ou bacs). Les Saranais ne sont nullement concernés par ces changements, tant en matière de jour de collecte que de fréquence de passage.



● INFORMATIONS PRATIQUES

Vous souhaitez connaître le jour de ramassage des poubelles, les points d'apport volontaire ou les services déchets situés à proximité de votre domicile ? Orléans Métropole qui assure la collecte et le traitement des déchets sur les 22 communes, **a mis en place une plateforme numérique qui regroupe l'ensemble des informations**, à proximité de votre domicile, quant à la collecte des déchets, au tri, aux déchetteries et végé'tries, aux points d'apport volontaire, aux solutions de compostage...



● Rendez-vous sur : triermondechets.orleans-metropole.fr

● UN PROBLÈME DE COLLECTE ?

Absence de ramassage, débordement d'une colonne extérieure, dépôt sauvage...



● Pour signaler un problème

● ADOPTEZ UN COMPOSTEUR

Vous habitez une maison individuelle ou un pavillon et vous souhaitez réduire le volume de vos déchets tout en fertilisant votre jardin ?

Orléans Métropole distribue **gratuitement un composteur aux particuliers** qui résident sur l'agglomération d'Orléans et qui disposent d'un jardin privatif.



● Faire une demande

● DIRECTION LA DÉCHETTERIE...

Pour rappel, les Saranais disposent d'une déchetterie sur leur commune (Hors déchets végétaux), située dans le quartier de Montaran.

DÉCHETTERIE DE SARAN

Rue Marcel-Paul à Saran

Tél. 02 38 73 07 57

HORAIRES D'ÉTÉ :

Du 1^{er} mars au 31 octobre - SAUF LES JOURS FÉRIÉS

Lundi

14h-18h

Mardi-vendredi

9h-12h et 14h-18h

Samedi

9h-12h et 14h-18h

Dimanche

9h-12h

DÉCHETS NON ACCEPTÉS :
ordures ménagères, cadavres d'animaux, carcasses de véhicules, produits dangereux ou explosifs.

À NOTER : La déchetterie collecte des petits objets fonctionnels afin de leur donner une seconde vie. (Décoration, petit mobilier, électroménager, jouets, accessoires de puériculture, vélos, produits culturels, vaisselle...)

Géré par des associations locales engagées dans le réemploi, un local permet aux usagers de les déposer pour qu'ils soient recyclés afin de limiter la production de déchets. Un geste vertueux qui contribue notamment à la création d'emplois.

● ... OU LA VÉGÉ'TRI POUR LES « DÉCHETS VERTS »

Depuis le 1^{er} mars, les Saranais peuvent utiliser « leur végé'tri », soit une déchetterie spécialement dédiée aux déchets végétaux.

Située au nord de la commune, à proximité de l'UTOM, cette végé'tri, la sixième créée par Orléans Métropole, permet aux usagers de déposer feuilles, branchages, souches, troncs et autres tontes de gazon. Pour rappel, le brûlage des résidus de jardin étant strictement interdit par l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2022.

Dans la pratique, le principe de la végé'tri est simple : les dépôts s'effectuent à même le sol, afin de réduire le temps d'attente et faciliter les modalités de déchargement des remorques et coffres. Née sur proposition des élus de Saran dès 2019, la végé'tri **doit permettre de désencombrer la déchetterie de la rue Marcel-Paul, qui n'accueille désormais plus de dépôts de végétaux**. En 2021, cette dernière a comptabilisé 160 000 passages pour notamment 2 120 tonnes de végétaux, soit 20 % des dépôts selon la Métropole.

VÉGÉ'TRI DE SARAN - Allée de la Vente-Maugars à Saran

Lundi : 14h - 18h / **Du mardi au samedi :** 09h - 12h et 14h - 18h

Dimanche : 09h - 12h / FERMÉ LES JOURS FÉRIÉS



● UNE COLLECTE DES VÉGÉTAUX POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Orléans-Métropole propose un **service de collecte de végétaux réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes en situation de handicap**.

Ces habitants de la Métropole peuvent ainsi déposer devant leur domicile **un maximum de 6 sacs** (fournis par Orléans Métropole), contenant jusqu'à 300 litres de végétaux (tonte de pelouses, feuilles mortes, fleurs, plantes, résidus de taille) et quatre fagots de branchage d'une longueur maximale d'un mètre et n'excédant pas 15 kg.

Pour s'inscrire à ce service proposé une fois **par mois d'avril à novembre**, il suffit de se rendre en mairie ou de répondre à un formulaire en ligne, en fournissant une pièce d'identité, un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service, et éventuellement une carte d'invalidité.



LE TRI ET LE COMPOSTAGE RENDUS OBLIGATOIRES

À compter du 1^{er} janvier 2024, la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) rentrera en vigueur en France et donc à Saran. Et avec elle, de nouvelles pratiques et habitudes à adopter par les administrés.

Cette loi rend en effet **obligatoire pour tous les foyers le tri des bio-déchets** (épluchures de fruits et légumes, reliefs de repas, litière animale...) à la source. Ceux-ci ne finiront plus mis en sac dans les poubelles, mais seront désormais collectés par les particuliers dans leur « bio-seau » (bac de la taille d'une petite poubelle). Ces bio-déchets seront ensuite compostés soit à domicile (maisons individuelles), soit dans des points d'apport volontaire (pour les résidents en collectif), comme par exemple avec les aires de compostage partagée.

Le compostage domestique des bio-déchets est un geste simple et éco-citoyen. Ce procédé offre plusieurs avantages : Il permet potentiellement de réduire de 30 % le volume des déchets dans les poubelles des foyers et de fertiliser naturellement leurs jardins.

Pour ce faire, Orléans Métropole distribue gratuitement des composteurs individuels aux particuliers.

DES INITIATIVES AUTOUR DU COMPOSTAGE



Courant mai, deux animations liées au compostage ont été organisées à Saran à l'initiative d'Orléans Métropole et de la Ville.

Dans le nouveau quartier des Cents Arpents, qui compte plus de 400 logements collectifs et individuels, un rendez-vous a permis à tous les résidents de s'informer sur le compostage. Les habitants des collectifs ont pu expérimenter ce procédé en pratique pendant plusieurs jours. Après avoir chacun trié leurs bio-déchets, ils ont alimenté avec leur « Bio seau » les deux nouvelles aires de compostage installées au cœur du quartier, tout en profitant des conseils des « maîtres composteurs » de la Métropole.



À l'école du **Chêne-Maillard**, la thématique du compostage et de la biodiversité a nourri la discussion et les échanges lors du « Café des parents ». Lors de cet atelier de partage et de convivialité, organisé en partenariat avec les équipes scolaires et péri-scolaires, différents thèmes afférents ont été abordés : Le contexte des bio-déchets sur la métropole, le processus de compostage, et encore les enjeux de la biodiversité du compost.

À cette occasion, chacun a pu récupérer son composteur (maisons individuelles) ou lancer son projet (habitat collectif), avec pour perspective le 1^{er} janvier 2024, date à laquelle les particuliers devront en effet obligatoirement trier leur bio-déchets.

POUR TOUTES QUESTIONS SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS :

Contactez Orléans-Métropole, Service Qualité Déchets
DU LUNDI AU VENDREDI
Tél. 02 38 56 90 00
8h30 - 12h30 et 14h - 17h

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Comme hélas dans tant d'autres communes, Saran n'est pas épargnée par les dépôts sauvages.

Ce véritable fléau nuit tant à l'environnement qu'à la qualité de vie de tous les habitants.

Un comportement répréhensible qui compte d'ailleurs parmi les incivilités les plus fréquemment citées par les habitants. Depuis plusieurs années, la Ville sensibilise ses administrés à ce phénomène délictuel, par des campagnes d'affichage ou dans votre magazine. **Pour autant, le service municipal de l'Environnement se doit d'intervenir régulièrement** dans différents quartiers afin de procéder à l'enlèvement de ces dépôts illégaux.

En réponse à ces agissements déplorables, qui de surcroît grèvent les finances communales, la Police Municipale mène des enquêtes afin d'identifier les coupables. Si tel est le cas, **un constat d'infraction est établi** (amende de 135 euros pour chacun des coupables), avec des poursuites éventuelles qui peuvent s'élever jusqu'à 1 500 euros.

Aux grands maux, les grands remèdes.

CENT KILOS EN MOINS D'ICI 2027

À l'été 2022, les élus de la Métropole ont adopté un plan de réduction des ordures ménagères.

L'objectif est **de réduire le volume de déchets produit chaque année par habitant** de 506 kg à 405 kg, **soit de moins 20 %, d'ici 2027.**

Pour y parvenir, Orléans Métropole mise à la fois sur la valorisation des bio-déchets (distribution de composteurs), la communication auprès de la population, ou la réparation et le réemploi des objets. À partir de 2024, les passages des particuliers en déchetterie seront restreints, avec la mise en œuvre de l'entrée d'un lecteur de plaque d'immatriculation des véhicules.

Les déchetteries ne seront plus accessibles aux particuliers résidant en dehors de la métropole.



Juin 2023



THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Jeudi 1^{er} juin**LECTURE THÉÂTRALISÉE**

« L'instant T/exte : Sept stations avant terminus », programmation Théâtre de la Tête Noire (dès 12 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

**Samedi 3 et dimanche 4 juin
24H DE LA BIODIVERSITÉ**

Voir programme ci-joint

Vendredi 2 juin**CONCOURS DE BELOTE**

Organisé par Le Club des jeunes d'antan et l'association Un Arc en Ciel pour Clara

- > SALLE DES FÊTES
- > OUVERTURE DES PORTES À 13H30,
DÉBUT DES JEUX À 14H30
- > INSCRIPTION 12€ - RENSEIGNEMENT
06 37 16 25 84 - 06 60 38 08 35

ATELIER FLORAL

Proposé par Petite fleur saranaise

- > SALLE DU LAC
- > À 14H, 16H, 18H ET 20H

Samedi 3 juin**SORTIE À BLOIS** (château, Maison de la magie, promenade en attelage, restaurant)

Organisée par Le Club des jeunes d'antan

- > RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION
02 37 16 25 84 - 06 60 38 08 35

PRIX LUVU 2023

Découverte du lauréat (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
- > À 10H30

**DU GESTE À LA DANSE**

« Dialogue musique et danse »

Atelier proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE,
CENTRE JACQUES-BREL
- > DE 13H30 À 16H30
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 OU
HTTP://ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR

JEUX VIDÉOS EN LIBERTÉ

- > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
- > DE 15H À 16H30
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

**Samedi 3 juin****FOOTBALL N3**USM Saran reçoit Châteauroux (2)
STADE HONNEUR JACQUES MAZZUCA
> 18H**Dimanche 4 juin****CHAMPIONNAT ÉQUESTRE**

« Le circuit saranaise »

- > CENTRE ÉQUESTRE
- > LA JOURNÉE

SCRAP À 4 MAINS

Atelier parent-enfant proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

PIQUE-NIQUE**CHORÉGRAPHIQUE**

Organisé par Art's Danse (voir page 19)

- > PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
- > À PARTIR DE 13H
- > GRATUIT, INFORMATION 06 81 26 56 32

SCRAPBOOKING

Stage enfants proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 14H À 16H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATHLÉTISME

Départementaux cadets à juniors

- > STADE COLETTE BESSON

Du Mardi 6 juin au 1^{er} juillet**EXPOSITION** « Les murs ont des oreilles » de Julia Chausson - Les P'tits printemps

- > MÉDIATHÈQUE
- > VISIBLE AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE
LA MÉDIATHÈQUE

THÉÂTRE-CONCERT « Sous ma robe, mon coeur », programmation Théâtre de la Tête Noire (dès 12 ans)

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mercredi 7 juin**RUE DES HISTOIRES**

Proposé par la Médiathèque

- > ALLÉE JACQUES-BREL, PRÈS DU CITY PARK
DU CHÊNE MAILLARD
- > DE 14H À 16H
- > RENSEIGNEMENT 02 38 80 35 10

Jeudi 8 juin**PÉTANQUE**Championnat des clubs vétérans 4^e division

- > STADE ROLAND-RABARTIN
- > À 9H30

**Du 9 au 18 juin****EXPOSITION « LUMIÈRES ET RE-FLETS », LES ATELIERS DE LA MLC**

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30
(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
- > FERMÉ LE LUNDI ET JOURS FÉRIÉS
- > ENTRÉE LIBRE

Vendredi 9 juin**PASTELS**

Stage Ados-Adultes proposé par la MLC

- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

CAFÉ NUMÉRIQUE « S'y

retrouver dans ses démarches santé » (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
- > DE 18H À 19H
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

**Vendredi 9 juin****CONSEIL MUNICIPAL**

- > SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
- > À 18H

Samedi 10 et dimanche 11 juin

ATHLÉTISME

- > STADE COLETTE-BESSON
- > LA JOURNÉE

Samedi 10 juin

FORMATION PSC1

- Proposée par les Secouristes de la Croix Blanche
- > 450 RUE DES JONQUILLES – SALLE DES CENT ARPENTS
- > DE 8H À 19H
- > RENSEIGNEMENT 06 30 65 54 84



PASTELS

- Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

SPECTACLE-CONCERT

- « Comptines en partage – Les P'tits printemps
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > À 9H30, 10H30, 15H30, 16H30
- > GRATUIT, SUR RÉSERVATION

SOPHROLOGIE

- Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 10H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 10 et dimanche 11 juin
ATHLÉTISME-PRÉ FRANCE

- Épreuves combinées
- > STADE COLETTE-BESSON
- > JOURNÉE

Dimanche 11 juin

ZUMBA

- Proposé par Art's Danse
- > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENT 06 81 26 56 32 OU
- HTTP://ARTSDANSESARAN.BLOGSPOT.FR



Lundi 12 juin

SCRAPBOOKING

- Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 13H30-16H30 OU 20H-23H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 13 juin

- CONCERT** « Droit au cœur », élèves et chanteurs de l'EMMD
- > ÉGLISE DE SARAN
- > À 19H
- > ENTRÉE LIBRE

Vendredi 16 juin

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

- > MAIRIE
- > À 18H30

Vendredi 16 juin

CONCERT

- « Grand bal », par les élèves de l'EMMD
- > SALLE DES FÊTES
- > À 18H30
- > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

RENCONTRE-CONFÉRENCE

- « Jouer avec son enfant : Pourquoi ? Comment ? – Les P'tits printemps
- > MÉDIATHÈQUE
- > À 18H30
- > ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES DES ATELIERS THÉÂTRE (groupe des adultes), du Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
- > À 20H30
- > RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Samedi 17 juin

FOOT EN FÊTE U7-U9

- organisé par l'USM Saran Football
- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > LA JOURNÉE

JE FABRIQUE UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

- Les P'tits printemps
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > DE 10H À 12H
- > GRATUIT, SUR RÉSERVATION (ENFANTS DE 2 À 6 ANS)

SOPHROLOGIE

- Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 14H30 À 15H45
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES DES ATELIERS THÉÂTRE, du Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
- > À PARTIR DE 16H
- > RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Dimanche 18 juin

YOGA DU RIRE

- Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 11H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES DES ATELIERS THÉÂTRE, DU THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

- > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTÉ DE CHARTRES
- > À PARTIR DE 16H
- > RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Dimanche 18 juin

YOGA DU RIRE

- Stage Ados-Adultes proposé par la MLC
- > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
- > DE 11H À 12H
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
- MLC45SARAN@GMAIL.COM

Du lundi 19 au mardi 27 juin

SEMAINE OLYMPIQUE (thème de l'inclusion et des jeux Paralympiques)

Samedi 24 juin

ATHLÉTISME

- Finale du Challenge Michel Musson
- > EN SOIRÉE

GALA DE NATATION ARTISTIQUE

- > 20H30
- > CENTRE NAUTIQUE

Samedi 24 et dimanche 25 juin
FOOTBALL

- Tournoi national U11 Joël Galamont
- > STADE D'HONNEUR JACQUES MAZZUCA

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

LE FOYER GEORGES-BRASSENS SOUFFLE SES 40 BOUGIES !



Du 6 au 10 juin, le foyer-résidence fête ses 40 ans. Une semaine de festivités à l'attention des résidents, leurs familles et proches. Au programme : animations, jeux, expo, spectacles, concerts, barbecue...

1983-2023. Quatre décennies que le foyer Georges Brassens accueille des résidents de plus de 62 ans. Cela valait bien une fête. Ou pour être plus précis cinq jours de fêtes. L'objectif est de permettre aux résidents et leurs familles de se rassembler lors de temps conviviaux. D'échanger. Les festivités se déroulent essentiellement dans la salle Hubert Perrichon, du nom de l'ancien adjoint aux affaires sociales, qui fut l'un des fondateurs de la structure. « C'est bien de marquer le coup, explique Josette Sicault, adjointe municipale aux seniors. Cet événement est important pour la Ville, les résidents et leurs familles, le personnel. Le foyer Georges Brassens

qui reçoit le 3^e âge, fait partie intégrante de la vie de la cité ». Pour Gaëlle Renault, la directrice de l'établissement : « Avec cette semaine spéciale il s'agit de mettre en avant le foyer, les résidents et la vie de la résidence ». Et aussi son histoire à travers les événements qui ont rythmé la vie de l'établissement. Au fil de ses différents propriétaires : l'Office public d'HLM, les Résidences de l'Orléanais, et depuis 2011, la mairie. La collectivité a depuis mené de nombreuses opérations de rénovation, de réhabilitation et de modernisation. Pour une qualité de vie des résidents sans cesse améliorée.

Cinq jours ludiques, artistiques et conviviaux

L'ouverture de cette semaine festive a lieu le mardi 6 juin, avec le discours des personnalités suivi d'un agréable moment musical offert par le jazz-man Benny Carrel. Le lendemain, mercredi 7, c'est un loto qui sera proposé en lien avec l'association des Amis du foyer Georges Brassens. Jeu-

di 8 juin, place aux jeux de société avec concours de belote, de scrabble... en partenariat avec l'association « Les Jeunes d'antan ». Ce temps ludique sera suivi du spectacle donné par la chorale du Passeport senior. Vendredi 9, Bernard Faizeau et son orgue de barbarie animera le traditionnel repas mensuel d'anniversaire. Dans l'après-midi aura lieu la remise des jeux de société créés par les résidents et les élèves du périscolaire des Sablonnières. C'est le groupe « On s'est fait tout petit » qui anime ensuite l'apéro spectacle. Enfin, le samedi 10 juin est prévu un après-midi convivial autour d'un barbecue partagé, animé par le duo Marilynne et Florian (guitare et accordéon). « Célébrer les 40 ans c'est important, conclut Claude Vanthourenhout, conseiller municipal délégué aux seniors. Cette fête va fédérer tout le monde ». **Bon anniversaire au foyer Georges Brassens !**

• Clément Jacquet

Un pique-nique où la danse est au menu

Dimanche 4 juin, Art's Danse propose un pique-nique chorégraphique aux abords du château de l'Étang. Un après-midi artistique, festif, ouvert à tous, où il est simplement demandé d'apporter son pique nique.

En répondant à l'invitation d'Art's Danse venez vivre un moment convivial et poétique dans une belle ambiance champêtre. Cette animation hors les murs, 4^e du nom, présente toutes les disciplines artistiques de l'association. Elle permet à tous les adhérents de se retrouver, aux danseurs de présenter leur travail, et au public de voir, écouter... et danser. À noter que le pique-nique chorégraphique se tient un an sur deux, en alternance avec le spectacle de fin d'année. « Cet après-midi, qui fédère les adhérents et va au-devant de la population, est un acte d'engagement d'association, dit Marie-Noëlle Hamon, présidente d'Art' Danse. C'est un moment fort où on partage avec le public qui peut entrer dans l'art vivant, un peu comme pour la danse de rue. L'esprit est de faire sortir les gens et pour ceux qui le souhaitent de danser aussi ». Au programme de ce 4 juin, qui coïncide avec la fête des mères, **sept tableaux** comme autant de démonstrations sur la scène en plein air : flamenco, danse africaine, break dance, hip hop, zumba, claquettes américaines, doundance.

Danse aérienne et zumba participative

Est également prévu de la **danse aérienne**, proposée par le collectif « danses plurielles » de l'association. Ainsi que des tableaux d'improvisation chorégraphique proposés par son atelier « du geste à la main ». À noter que Yaya Sanou, de l'association du Burkina Faso spécialisée dans la danse pour les personnes malentendantes, donnera un spectacle en compagnie de jeunes danseurs burkinabè. Enfin, comme dessert de ce beau menu, Art'Danse propose au public une **zumba participative**. Autant de magnifiques happenings, événements éphémères qui raviront petits, grands et toute la famille. « C'est un moment culturellement fort pour la ville, qui répond à notre souhait d'aller dans les quartiers et de faire des propositions artistiques de qualité à l'attention de tous », conclut Marie-Noëlle Hamon. Après le Chêne Maillard et le lac de la Médecinerie, lors des éditions précédentes, c'est dans un cadre magnifique que vous êtes le 4 juin invités. N'oubliez pas vos pique-nique, fauteuilet parasol!

• Clément Jacquet



Pique-nique chorégraphique

Dimanche 4 juin dès 13h

Parc du château de l'Étang

Familial/gratuit

Informations : 06 81 26 56 32

RÉDUCTION DE LA POLLUTION VISUELLE



AVANT



APRÈS

Conformément au nouveau Règlement Local de Publicité métropolitain, la Ville a fait disparaître 70 panneaux publicitaires sur son territoire.

Saran lutte contre ces nuisances visuelles en alliant concertation et tarification dissuasive.

À Saran, comme dans de nombreuses communes, les panneaux publicitaires ont envahi depuis des années l'espace public, et notamment les abords des principaux axes routiers. Cette présence massive de la publicité constitue au quotidien une **nuisance pour les habitants** et pour l'ensemble des citoyens. Face à ce constat, l'ensemble des communes de la Métropole, dont en première ligne Saran, a engagé un travail depuis 2018. Les 22 communes ont ainsi adopté **le 11 février 2021 un Règlement Local de Publicité métropolitain (RLPm)**.

Parmi les nouvelles mesures prévues par ce règlement métropolitain, la mise en conformité des pré-enseignes et des panneaux publicitaires avant le 28 février

2023. Concrètement, les panneaux de 4x3m (12m²) sont voués à disparaître. Ils vont céder la place à des panneaux publicitaires aux dimensions plus modestes (10m², dont 8m² d'affichage), les doubles panneaux étant interdits. **La densité des panneaux publicitaires a été également réduite** : Un seul panneau sur 80 mètres linéaires, au lieu de deux auparavant.

« Il ne s'agit pas d'embellir, mais d'épurer l'espace public », souligne Christian Fromentin, premier adjoint à Saran. Du nord de la RD2020 au Faubourg Bannier, « 70 panneaux publicitaires ont déjà été démontés. Le plus gros est fait. L'un des objectifs du RLPm est de remettre un peu d'ordre. Les publicitaires ont joué le jeu », indique Audrey Carme, instructrice de l'Environnement et du Foncier à la Ville. « Il reste bien des panneaux à Cap Saran et sur les zones d'activités (Pôle 45, Sables de Sary...), mais ceux-ci sont dans la légalité ». Quant aux contrevenants, ils s'exposent à des procédures de mise en conformité.

La pub à bonne enseigne

Autre volet, le RLPm prévoit la mise en conformité des enseignes avant le 28 fé-

vrier 2027. La réglementation est claire : sur une façade de 50m² et plus, l'emprise maximale doit être de 15% de la surface ; sur une façade inférieure ou égale à 50m², l'emprise ne doit pas dépasser les 25%.

« Ce travail de mise en conformité des enseignes a déjà commencé », indique Audrey Carme. « Nous accompagnons les professionnels et les commerçants qui en disposent. Il s'agit de faire preuve de pédagogie auprès d'eux et également de mener une politique tarifaire dissuasive. Désormais, toute modification ou changement doit être conforme à la nouvelle réglementation en vigueur depuis février 2021. Le service Aménagement de la Ville est à votre écoute ».

Si ces nouvelles règles en matière de publicité extérieure nécessitent un effort de la part des professionnels et commerçants, elles entraînent aussi un effort de la part de la Ville. Cette démarche a en effet des répercussions sur les finances communales, avec moins de rentrées liées à la publicité. Pour donner un ordre d'idée, « 70 panneaux publicitaires en moins à Saran équivalent à moins 40 000 euros à percevoir pour Ville ».

Un meilleur confort de vie pour les habitants est à ce prix.

• **Arnaud Guilhem**

CHANGEMENT D'ENSEIGNE : DÉCLARATION À FAIRE !

En cas d'installation ou de changement d'une enseigne, une déclaration est nécessaire. La direction de l'Aménagement est à votre disposition pour vous accompagner.

Mairie de Saran / Direction de l'Aménagement
Audrey Carme
02 38 80 34 55 - audrey.carme@ville-saran.fr

LA TLPE EN HAUSSE

Lors de sa séance du 26 mai, le Conseil municipal de Saran a adopté une délibération portant sur l'augmentation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), qui concerne les professionnels et commerçants. Cette hausse des tarifs de la TLPE (+ 7,8 %) vise à la réduction des surfaces des dispositifs publicitaires sur la commune. Les dispositifs publicitaires d'une surface inférieure à 12m² en sont toujours exonérés. Quant à ceux compris entre 12 et 20m², ils bénéficient à présent d'un abattement de 50%.

Luis Claro



« Le Pathé Saran fait rayonner la ville »

Depuis six mois Luis Claro est le nouveau directeur des cinémas Pathé Saran-Orléans. Portrait d'un amoureux du 7^e art qui ne manque pas de projets pour l'établissement saranais.

Luis Claro a pris les commandes des cinémas saranais et orléanais en décembre. L'avenant directeur gère également celui du Mans qu'il a ouvert en 2014. Une triple casquette vissée sur une tête bien faite. Concernant Pathé Saran, sachez qu'il affiche une fréquentation supérieure à celle de son voisin orléanais. « Le cinéma de Saran est l'un des meilleurs du réseau, avec des spectateurs qui viennent de très loin, assure le responsable de 45 ans. Il fait rayonner la ville. S'il y a des projets à développer ce sera sur Saran ». Originaire du Val-de-Marne, Luis Claro est entré dans le circuit Pathé lors d'un job étudiant au cinéma de Belle Épine, comme vendeur de pop-corn. Clin d'œil de la vie : le directeur

qui l'a recruté et lui a mis le pied à l'étrier n'est autre que Roger Georges, directeur entre 2010 à 2020 des cinémas de Saran et Orléans. Son master de management du territoire en poche, Luis change de cap et choisit de faire carrière au sein de la maison au coq qui chante. Ainsi commence un parcours sans faute dans l'exploitation des Pathé cinémas. Comme directeur ou directeur adjoint, il s'occupe tour à tour des multiplexes d'Angers, Reims, Lens, Gaumont Disneyland, Montataire, Le Mans. Avec celui de Saran, c'est la première fois qu'il gère un cinéma périphérique. « C'est une découverte, dit-il. C'est mon plus gros challenge. À la fois assez complexe et motivant ».

Un nouveau concept pour 2024

Dès son arrivée, Luis Claro a tenu à effectuer les travaux sur Saran qui lui semblaient nécessaires : sécurisation de l'entrée du parking du cinéma, création de passages cloutés, modification du sens de circulation de la sortie. Il a réalisé la réfection d'une partie du hall, donné une nouvelle vie aux fauteuils des salles. À horizon 2024, Luis envisage une restructuration globale du hall. Une montée en gamme suivant un nouveau concept. La tendance actuelle des multiplexes allant vers la création de lieux

de vie. Ses relations avec Maryvonne Hautin ? : « C'est quelqu'un de très ouvert. Elle est très attentive à nos demandes ». Et plus loin : « Il y a un bon historique avec la mairie sur les projets précédents, comme l'ouverture en 2008, la salle Imax en 2017 ». L'aménageur de formation a aussi un regard sur la vie de la commune. « J'aime le projet de ville qui consiste à se développer tout en préservant et valorisant l'environnement. C'est un choix qui permet aux gens de se projeter sur l'avenir ». Quand on lui demande de parler de sa fonction il répond d'un trait : « Je fais un métier passion dans un groupe que j'apprécie. Il n'y a pas de routine, il faut toujours être en éveil, savoir anticiper. Ma formation initiale m'a donné une vision pour m'intéresser à tout. Elle me sert aujourd'hui ». Et aussi, dans un sourire : « Ce que j'adore, c'est lorsque je me lève le matin avec beaucoup de choses à faire et que pendant la journée je fais tout sauf ce que j'avais prévu ». Côté loisirs, le directeur est sensible au patrimoine culturel, à la gastronomie, aux paysages. Luis Claro aime voyager et notamment découvrir les régions par les petites routes, à pied, à vélo. Avec son épouse, ses deux fils, et son chien. « Les belles randonnées de Luis, Claire, Mathéo, Gabriel et Polka ». Un bon titre de film.

• Clément Jacquet





Devoir de mémoire : Cyprien Depardieu

Dimanche 30 avril, une stèle a été inaugurée dans le square désormais dénommé Cyprien Depardieu, à l'angle de la rue de l'Orme au coin et de la rue des Déportés, à Saran. Cyprien Depardieu était ouvrier typographe à Orléans. Le 23 septembre 1941, il fut arrêté par la police française pour ses activités politiques clandestines. Déporté par l'occupant nazi, il est mort à Auschwitz en août 1942.

La cérémonie, très émouvante, a été organisée dans le cadre de la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, avec la participation de la petite-fille de Cyprien Depardieu, des chorales de la Saranade et de la CGT ainsi que d'élu-e-s de Saran et Chalette.



EXTRAITS DE LA PRISE DE PAROLE DE MARIE-PAULE PIVAIN, PETITE-FILLE DE CYPRIEN DEPARDIEU

Nous inaugurons une stèle et un square au nom de Cyprien Depardieu, mon grand-père maternel, mort en déportation au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz [...]. Il a, comme tant d'autres, connu des difficultés de la vie du fait de ses activités de militant ouvrier, à la CGT et au Parti Communiste Français[...].

Il a été arrêté à son domicile le 23 septembre 1941 au petit matin, devant sa femme et ses enfants, par la police française avec un commissaire de police pour être emmené à la prison d'Orléans. Sa femme dit alors : « laissez-le prendre quelques affaires, un rasoir, ses clés... ». Il lui est répondu « là, où il va, il n'en a pas besoin ». Le commissaire fouille l'appartement à la recherche de documents ; il frôle la cachette et ne les trouve pas. Sa femme s'évanouit ; les enfants alors âgés de 25 ans, sont médusés. Il est ensuite transféré au camp de Royallieu à Compiègne, avant de partir, le 6 juillet 1942, pour Auschwitz [...].

Depuis plus de 70 années, je vis avec le souvenir de ce grand-père que je n'ai connu qu'en paroles de ma mère. Je pense qu'il était une personne honnête et sincère, éprise de liberté et d'égalité pour les peuples. Ce que j'aurais aimé le connaître autrement qu'en mémoire !

Elles étaient nombreuses, ils étaient nombreux, celles et ceux qui se sont battu.e.s contre le fascisme, le nazisme, pour la liberté et pour la paix, et qui y ont laissé leur vie.

N'oublions jamais, au grand jamais, ces heures noires de notre histoire, pour que nos descendants ne vivent jamais ça. Il s'en dégage des leçons civiques. Nous avons le devoir de travailler la mémoire et l'histoire [...].

EXTRAITS DE LA PRISE DE PAROLE DE THIERRY BERTHÉLÉMY, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU SCOLAIRE

Cyprien Depardieu était un militant communiste [...]. Il est reconnu mort pour la France, mais sa famille n'obtiendra pas le titre de déporté résistant [...]. Les militants communistes ou syndicalistes, principalement ciblés par l'occupant et Vichy, arrêtés et déportés à cette époque jusqu'en 1943, ont énormément de mal à être reconnus officiellement comme résistants. Et pourtant ! Sans eux, il n'y aurait pas eu de génération spontanée. Ils ont montré la voie, et en ont payé le prix fort, très souvent de leur vie [...]. Les communistes n'ont pas été les seuls, bien sûr, à se mobiliser contre Vichy et le nazisme. Mais on peut leur reconnaître qu'ils ont souvent été parmi les premiers et les plus déterminés.

Grâce à leur action, ils ont permis la libération du pays, et ils ont, avec un large spectre des forces politiques progressistes, permis de commencer à construire une société plus juste.

C'est de cela dont nous sommes collectivement redevables à Cyprien Depardieu notamment. C'est pourquoi il est toujours important d'honorer sa mémoire.



Retrouvez l'intégralité des allocutions sur le site www.saran.fr ou en flashant le QR code ci-dessus.

Pour en savoir plus

Claudine Cardon-Hamet, historienne, anime un site web dédié aux déportés politiques français à Auschwitz, Celui-ci comporte des pages relatives à Cyprien Depardieu et à Henri Ferchaud, cheminot saranais.

<https://deportes-politiques-auschwitz.fr>

MYRIAME GITTON S'EN EST ALLÉE

Personnalité bien connue et attachante du monde sportif saranais, Myriame Gitton nous a quittés le 1^{er} mai à l'âge de 78 ans. Dynamique présidente de l'USM bridge depuis vingt ans, elle était également secrétaire du bureau du directeur de l'USM général.

Myriame incarnait admirablement le club. En 2004, elle avait participé à la reprise de la section et avait grandement contribué à l'essor du nombre d'adhérents. Pendant toutes ces années elle a tenu à développer les activités et à entretenir l'ambiance. Restant en cela fidèle à sa volonté de rendre ce jeu d'esprit à la portée de tous, loin des cercles élitistes. Celles et ceux qui l'ont côtoyé soulignent ses talents de bridgeuses et aussi ses grandes qualités humaines. « Myriame s'investissait sans compter pour sa passion, assure Éliane Bonin, trésorière du club. Elle m'a formée comme beaucoup d'autres. M'a transmis sa passion du bridge, que je désire aujourd'hui partager ». Ses cartes maîtresses étaient celles du sport-loisir, du jeu, de la convivialité... Avec notamment son traditionnel « Bourguignon-Beaujolais » lors du repas de fin d'année, qui ravivaient les cœurs et



Myriame (les cartes en mains) lors du Forum des Associations 2018.

les palais. Myriame avait également créé le club de bridge de Neuville-aux-Bois.

Organisation, anecdotes, mandoline

Myriame Gitton a effectué sa carrière professionnelle à la Direction régionale de la Poste. Elle est arrivée à Saran en 1978, avec son époux Jean-Michel, actuel président du l'USM Tai-chi. Pour Florence Roger, présidente de l'USM général : « Myriam a longtemps fait partie du CA. Elle était une personne sympathique au caractère bien trempé, et aussi bienveillante. Toujours un petit mot, une anecdote... C'était facile de travailler avec elle. Elle a

beaucoup apporté par ses qualités d'organisation, sa méthode. Comme secrétaire du bureau directeur, ses nombreuses notes ont permis de conserver la mémoire de l'USM ». Patrick Langer, responsable du pôle sportif municipal, a une pensée émue : « Myriame était une belle personne, passionnée, engagée. Elle avait un grand respect de l'institution ». Myriame Gitton aimait la musique classique et jouait de la mandoline. À son mari, ses enfants et petits enfants, ses proches, la municipalité présente ses sincères condoléances.

• C-J

ÉTAT CIVIL Avril et mai 2023

Nous saluons l'arrivée de

Simon BOCQUILLON, 5 avril
Imrân BARBA, 10 avril
Mona GHANNACHE, 12 avril
Léo HERVEY, 14 avril
Siméo GAONACH, 15 avril
Violette LARCHER, 18 avril
Milann DOUSSET BENARDEAU, 25 avril
Louane MOKOLO, 7 mai

Nous félicitons l'union de

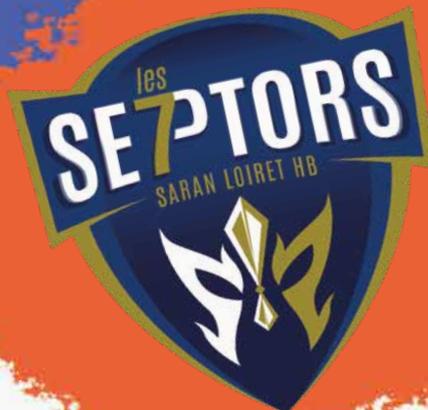
Cassandra MILCENT & Julien LELOUP, 8 avril
Marie-Christine POTIER & Rodolphe HIREL, 6 mai

Nous regrettons le départ de

Eliane DIVRAY née LEPRIVIER, 83 ans
Jacques MARÉCHAL, 98 ans
Colette SANTARELLI née BARBAY, 91 ans
Elisabeth TARAGON, 66 ans
Chérif ZIANI, 91 ans
Marie DENIAU née CARRARA, 92 ans
Patrick DURAND, 69 ans
Bernard DELERAT, 65 ans
Alain BONNETIER, 79 ans
Micheline TORDET veuve REIGNOUX, 92 ans



**LIQUI
MOLY**
StarLigue
LNH



RAVO! BRAVO! BRAVO! BRAVO!
BRAVO!
BRAVO! BRAVO! BRAVO!
BRAVO! BRAVO!

du 1^{er} juin 2023 au 15 septembre 2023

INSCRIPTION AU PLAN PRÉVENTION RISQUES CANICULE

REGISTRE DES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE JUIN 2023

Le plan canicule s'inscrit dans une démarche de prévention sanitaire en période de fortes chaleurs. Il est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus ou aux personnes en situation de handicap, isolées et/ou en situation de fragilité. La direction de l'Action sociale est mobilisée, dès l'alerte de niveau 3 déclenchée (alerte orange) par le Préfet.

Si vous vous êtes identifiée comme une personne vulnérable, le service d'Action sociale s'engage à :

- vous contacter 1 fois par jour afin de s'assurer de votre bien-être (11h30 - 13h).
- en cas de non réponse nous sommes tenus de prévenir la Police municipale ou les secours qui se déplaceront systématiquement à votre domicile.

Informations obligatoires

MADAME

Nom

Prénom

Date de naissance

MONSIEUR

Nom

Prénom

Date de naissance

Mode de déplacement :

Véhicule personnel Transport en commun Autre : Précisez :

Adresse précise :

Détail (bâtiment, étage, n°appartement ...) :

Type de logement :

Individuel Collectif Collectif avec gardien

Tél. Fixe : Tél portable :

Équipement :

Climatiseur Rafraîchisseur d'air Une pièce rafraîchie : oui non

PERSONNES À CONTACTER

| | PRIORITÉ 1 | PRIORITÉ 2 | PRIORITÉ 3 |
|--|------------|------------|------------|
| Nom | | | |
| Prénom | | | |
| Qualité (enfant, parent, voisin, ami...) | | | |
| Tél. domicile | | | |
| Tél. portable | | | |
| Adresse précise | | | |

Prestations et visites à domicile dont bénéficie la personne

| PRESTATIONS | OUI / NON | COORDONNÉES | JOURS ET HORAIRES D'INTERVENTIONS |
|--|-----------|-------------|-----------------------------------|
| PORTAGE DE REPAS | | | |
| AIDE MÉNAGÈRE | | | |
| TÉLÉ-ALARME | | | |
| SOINS À DOMICILE (SSIAD ou infirmière) | | | |
| AUTRE, PRÉCISEZ : (enfants, voisins, amis,...) | | | |

Nom et coordonnées du médecin traitant

.....
.....

Déplacements au quotidien (courses, activités, ...)

.....

Date et durée envisagées d'absence du domicile (entre le 15 juin et le 15 septembre) :

.....

* Toutes ces données sont strictement confidentielles. Elles feront l'objet d'un traitement informatisé par les services municipaux. Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données dpo@ville-saran.fr

RETOURNER CETTE FICHE À LA MAIRIE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE - 02 38 80 34 20

Place de la Liberté, 45770 Saran